



## **CONSTRUCTION D'UNE UNIVERSITE INTEGREE ET RECONQUETE DE L'IDEX**

### **GT6 « Vie étudiante »**

*Document validé par le Conseil des Membres de l'UT vendredi 31 mars 2017*

L'appropriation du projet de construction d'une université intégrée et de reconquête de l'IDEX par les diverses communautés (étudiants, BIATSS, EC) des établissements investis implique de mettre en place des groupes de travail thématiques largement représentatifs dans un délai relativement bref, afin de préparer les transferts de compétences à opérer en anticipant l'ensemble des questions qu'ils posent et également en vue de préparer le travail de rédaction des statuts de la future UT.

La feuille de route qui décrit le projet d'UT prévoit deux cercles d'établissements et des évolutions juridiques différentes entre universités et écoles au sein de l'UT. Elle est complétée par un texte relatif à la politique de site qu'il convient également de prendre en considération pour penser ce processus de concertation. Sur ces fondements, il est indispensable d'envisager des groupes de travail à configuration variable afin de prendre en compte les périmètres différents des compétences concernées.

Ces groupes, qui devront également se réunir en configuration plus restreinte pour traiter de questions n'intéressant qu'une partie des établissements et organismes ou accueillir ponctuellement des invités, s'appuieront sur les orientations définies dans la feuille de route et feront des propositions pour préciser les objectifs cibles et les modalités pour y parvenir. Chaque groupe sera piloté par un binôme COMUE/établissement qui fera un retour régulier au Conseil des membres et au CAC ; il disposera d'un rétro planning de travail prenant en compte les jalons de la feuille de route et prévoyant les livrables attendus.

## **GT6 « Vie étudiante »**

**Périmètre :** UT2J, UPS, INP, INSA, UT1C, ISAE, ENAC, ENVT, UFT, autres établissements associés et organismes nationaux de recherche.

Les questions de vie étudiante (qualité de l'accueil, de l'accompagnement social, de l'offre culturelle et sportive, attention portée aux problématiques spécifiques, en termes de logement, de santé, de transports, de restauration) sont des éléments importants de l'attractivité nationale et internationale des établissements d'enseignement supérieur. Mais parce qu'elles contribuent à leur bien-être, à leur intégration à leur environnement éducatif et de vie, mais aussi à leur participation active à la vie de leur établissement et de la cité, les conditions de vie influent aussi très largement sur la réussite dans les études et l'autonomisation des étudiants.

La conception d'un pilotage et d'une coordination de la vie étudiante est née avec la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, dite loi Fioraso. L'article L.718-4 précise que « L'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale [...] élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, [...]»

Le projet de l'UT prévoit la création d'un nouvel établissement au périmètre d'UT2J, d'UT3, de l'INP et de l'INSA mais également la disparition de la COMUE et le transfert de ses missions à l'UT.

Dans ce contexte, il s'agit donc de réfléchir à la fois aux objectifs et actions en matière de politique de site (à travers le projet d'amélioration de la qualité de vie étudiante), et aux objectifs et actions au périmètre de l'UT.

De manière à soutenir ces objectifs et actions, il s'agira également de définir le contenu du volet « vie étudiante » du programme IDEX qui sera proposé.

Enfin, l'ensemble de ces réflexions aboutiront à l'élaboration de pistes de proposition en matière de missions des services universitaires et interuniversitaires de l'UT dans le périmètre de la vie étudiante.

### **Composition :**

- VP CFVU des CAC des 8 établissements ;
- VP étudiants (ou équivalents fonctionnels) des 8 établissements ;
- Responsables de la Division Vie Etudiante (ou équivalents fonctionnels) des 8 établissements ;
- Direction du CROUS ou son représentant ;
- Représentation des établissements associés à imaginer en fonction de leur intérêt pour la compétence en cause ;
- un représentant du SIMPPS, un représentant d'un SUAPS d'un établissement, un représentant mission Culture d'un établissement, un chargé de handicap d'un établissement ;
- Trois représentants du CA de l'UFT (1 EC, 1 BIATSS, 1 étudiant) ;
- Un personnel COMUE en charge de ces missions ;
- Pilotes : Ch. Farenc et F. Bousquet (ENVT)

### **Objectifs :**

- Définition des modalités d'actions sur la qualité de la vie étudiante dans le cadre du schéma d'amélioration de la vie étudiante (politique de site)
- Définition des objectifs et actions en matière de vie étudiante au périmètre du 1<sup>er</sup> cercle
- Définition des actions IDEX à mettre en œuvre en matière de vie étudiante

### **Thèmes de réflexion :**

- Dans le périmètre de compétences des établissements : accueil intégration, culture, sport, santé, social, handicap, job, engagement et vie associative
- Hors compétences directes : Transport, logement, restauration.

**Livrables :**

- Un document déclinant la politique de site en matière de vie étudiante (modalités de mise en œuvre du schéma d'amélioration de la vie étudiante)
- Un document présentant les objectifs et actions en matière de vie étudiante au périmètre du 1<sup>er</sup> cercle
- Un document définissant les missions des services universitaires (établissements et UT) et interuniversitaires
- Un document précisant les programmes IDEX à mettre en œuvre en matière de vie étudiante.

**Calendrier** : livrables à fournir de manière échelonnée.

**1<sup>ère</sup> séance : Politique de site**

- Etat des lieux de la politique de site en matière de vie étudiante (schéma)
- Etat des lieux des actions (directes et de coordination) de l'UFTMiP et de la mission du SIMPPS
- Réflexion sur l'évolution des missions et actions de l'UT en matière de vie étudiante au regard des attentes des étudiants et établissements

**2<sup>ème</sup> séance : périmètre du 1<sup>er</sup> cercle**

- Identification des missions et actions vie étudiante à l'échelle du 1<sup>er</sup> cercle
- Formulation de pistes d'organisation.

**3<sup>ème</sup> séance**

- Elaboration des actions du programme Vie Etudiante de l'IDEX.